

Pourquoi je raisonne

Pourquoi raisonne-je ? (à dire rapidement dix fois sans respirer...)

Pour arriver le samedi matin en sueur en VTT sur un site magique et découvrir que d'autres mordus y sont déjà à pied d'œuvre (une prochaine expression pour Philippe) ; pour entendre Bernard lancer un « Francesco, malta ! » tonitruant et pousser dans la montée à la cuisine une brouette pleine (la redescendre vide, version moderne de Sisyphe) ; pour voir Martine s'occuper avec délectation de son (notre) jardin et Claudine au chevet de la mauvaise herbe (avant de nous proposer le désormais traditionnel café du matin) ; pour voir Marc bichonner son (notre) escalier ; pour voir les jeunes prendre plaisir à la truëlle ; pour me lancer, tel mon patron d'Assises, dans les ronces, et vérifier qu'elles ne piquent

pas ; pour entendre Jean-Michel réclamer son tour pour monter le ciment ; pour voir Hélène être heureuse d'avoir dégagé vingt seaux de terre devant son (notre) donjon ; pour voir Guy prêt à toutes les tâches ingrates au lieu de gambader dans les montagnes ; pour voir Christian au sommet du mur, truëlle en main ; pour voir Gérard bricoler dans le jardin sous le regard d'Evelyne ; et attendre avec impatience Laurence qui m'amène le repas de midi des journées continues (diantre, que c'est dur de s'y remettre après le café !) Bien sûr, j'en oublie, car je ne suis pas toujours assidu le samedi, et d'autres Raisonneurs profitent de mon absence pour transpirer sur le site.

Mais c'est aussi la fièvre de la fête médiévale en préparant les stands (prononcez « standes ») et bottes de paille, avec la récompense de sentir

le plaisir des visiteurs à cet événement qui fait revivre notre (leur)

site sans électricité ; fête qu'ils ont bien méritée, après une belle marche d'approche.

Tout cela pour voir ce site aujourd'hui sans histoire donner toute la valeur au mot « Histoire ».

Vive le lundi pour ouvrir au bureau le rapport du weekend du président sur cette belle aventure humaine (priorité absolue avant les affaires courantes !)



François Gigon



Dans le cadre des journées du patrimoine de pays et des moulins

Inauguration du Moulin des Ayes

Samedi 16 juin

à partir de 10H30

Visites du moulin par Michel 15H, 16H30

Visites du jardin par Martine 10H30, 16H00, 17H30

Théâtre par la MJC 10H30

Contes 11H00, 14H30

Expositions photos et peintures

Pot d'inauguration à 11H30

Pique-nique sorti du sac



Petite et grande Histoire de Montfort

par Hélène et Michel

Nous avons déjà évoqué partiellement l'histoire de Montfort dans les anciens numéros du Raisonneur. Nous rappelons ici la chronologie de certains événements.

Le château de Montfort, situé sur un promontoire naturel à 350 m d'altitude, domine le hameau de Montfort à Crolles au-dessus de la gare du Funiculaire de St-Hilaire du Touvet.

Au Moyen-âge, ce site fortifié surveille le « pas de la Ferté » sous le château des évêques de Grenoble. Aujourd'hui ce sentier du « Pal de Fer » permet d'accéder au plateau des Petites Roches.[1]

Nous ne connaissons pas précisément la date de la première construction (peut-être une ancienne motte castrale avant le XI^e siècle).

Entre 1060 et 1090, plusieurs actes de donation sont mentionnés dans le cartulaire du prieuré de Domène pour vignes et courtil en faveur des moines à « *Montis Fortis* ». [2]

De 1260 à 1270, nous retrouvons des actes de vente entre différents membres de la famille de Theys au sujet de biens et possessions dans les mandements de Montfort et Montbonnot.

De 1267 à 1271 : « *Accord entre Albert de Montfort fils de feu Nantelme de Theys et... au sujet de la maison forte de Montfort Albert de Theys, fils de feu Nantelme de Theys qui reconnaît tenir de Pierre Auruze seigneur de Montbonnot la moitié de la maison forte de Montfort...* »

D'après les textes [2], il semble très probable que cet Albert de Montfort soit le même Albert de Theys.

En 1285, suite aux conflits armés entre le duc Robert de Bourgogne et Humbert de La Tour (époux de Anne, fille du dauphin Guigues VII et de Béatrix de Faucigny) se disputant la succession du jeune dauphin Jean I^{er} (frère de Anne), les châteaux de Montfort et de La Terrasse reviennent au dauphin Humbert I^{er} de la Tour du Pin. Ce dernier remet Montfort à sa belle-mère Béatrix de Faucigny princesse douairière. La « Grande



THEYS « *de gueules, à deux faces engrêlées d'argent* », très ancienne maison chevaleresque de la province...[3]



MONFORT « *de gueules au chevron de vair* », famille de Crolles en Graisivaudan qui possédait la maison forte de son nom... Albert de Montfort vivait en 1276...[3]

Dauphine » réside alors au château de Montfort avec son petit-fils Hugues.

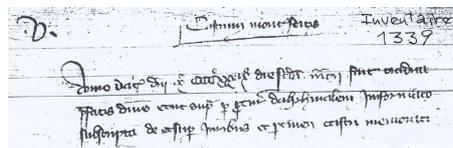
En 1309 : « *...dans le château, Béatrix, fille de feu Pierre II comte de Savoie et Dame de Faucigny fait donation entre vifs à son petit-fils Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, ... des châteaux et châtellenies de La Terrasse, Montfort, Montbonnot...* »

La Grande Dauphine meurt à Montfort en 1310. Pendant plusieurs décennies, le château est géré par des châtelains qui établissent plusieurs comptes de châtellenie [4] :

1322 : « *Monfort, par le seigneur Humbert de Cholay. An du seigneur 1322 ... le seigneur Humbert de Cholay, châtelain a fait ce compte des dépenses et recettes d'un an finissant à la fête de Saint Jean-Baptiste apôtre...* »

En 1339, une procédure d'enquête faite sur ordre du dauphin Humbert II permet de connaître la consistance et la valeur de ses terres domaniales. Dans le Graisivaudan, le château de

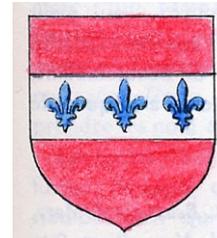
Montfort est décrit avec précision dans un compte de châtellenie [4] :



« *'Château de Montfort' enquête ordonnée l'an du seigneur 1339 jour de la Saint-Martin pour l'information delphinale ; à savoir au sujet de ce dit château et de ses dépendances qu'il se trouve sur une hauteur...* »

D'après cette description, l'ensemble de 'forme circulaire' se compose d'une tour carrée (1) de 14 toises de hauteur (28m) à quatre étages, d'un corps de logis à deux niveaux (2) avec deux salles ou *aula* (3), deux chambres (4) et cellier (5) suivies d'une cuisine (6). En contre bas du château se trouve à l'entrée un bâtiment de service (7) ou corps de garde, avec à l'ouest un portail renforcé de barres de fer. Ces éléments permettent de reconstituer la silhouette du château (voir page ci-contre).

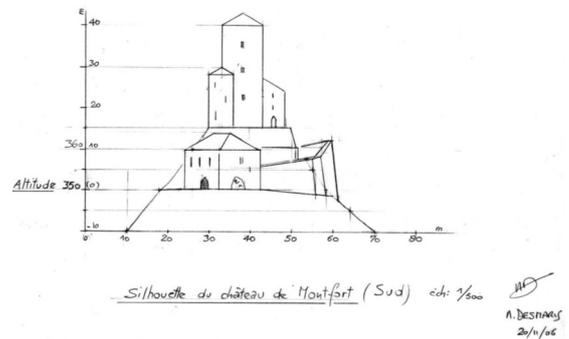
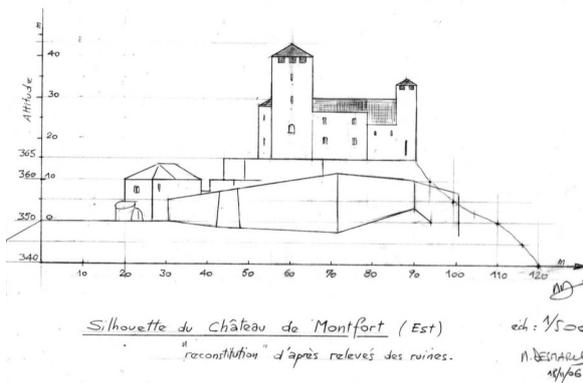
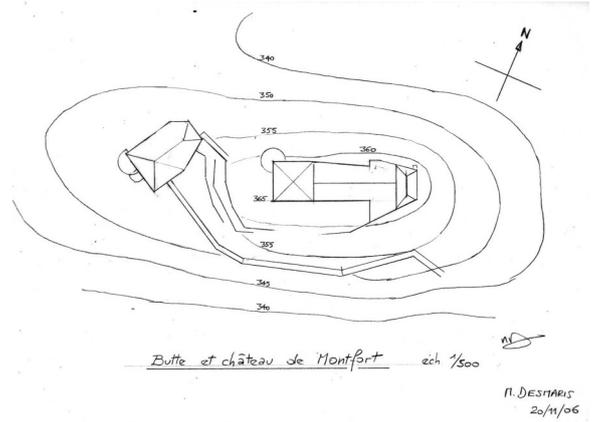
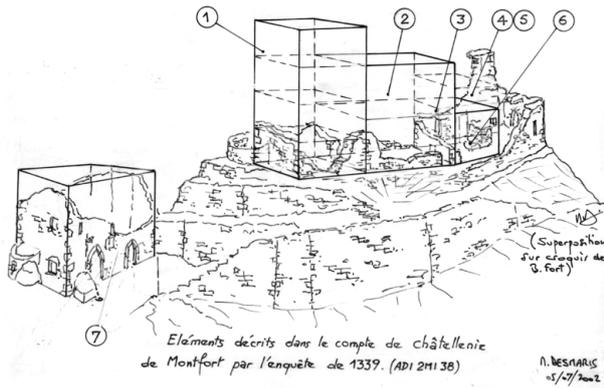
En 1343, en compensation et échange d'autres biens, Humbert II donne à son conseiller Amblard de Beaumont le château de Montfort et son mandement. Pendant près de trois siècles, les Beaumont posséderont Montfort et Crolles.



BEAUMONT « *de gueules à la face d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur* »...

« *Cette famille est sans contredit, une des plus anciennes et illustres du Dauphiné* »

En 1565, Laurent I^{er} de Beaumont (marié en 1338 à Delphine de Verneuil de Peyrac) meurt et son fils aîné Laurent II prend le nom de Beaumont-Verneuil.



(« ...état des biens de Laurent Ier... le château de Beaumont ...et de Montfort aussi tout ruiné et dépéri... »)

En 1617, Laurent-Philibert de Beaumont-Verneuil, héritant des dettes de son père Laurent II, vend à Claude Frère, premier président au parlement de Grenoble, tous ses biens en Graysivaudan, dont Montfort et Crolles.

Ensuite, par ventes, alliances ou héritages, plusieurs familles se succèdent : Prunier de Saint-André, du Faure de Rivière, Guérin de Tencin, de Barral, de Pierre de Bernis depuis 1810.

Au XIX^e, à Montfort, le corps de garde est habité, un fermier exploite plusieurs parcelles.[5]

Complètement abandonné au début du XX^e les ruines sont envahies par la végétation et tombent dans l'oubli.

En 1999, un petit groupe de passionnés crée l'association des Amis du château de Montfort « Les Raisonneurs de pierre ». La commune de Crolles signe un bail emphytéotique avec le propriétaire et une convention avec l'association pour la mise en valeur du site.

Depuis douze ans, les chantiers de bénévoles du samedi, des chantiers de jeunes en été, diverses animations et fêtes médiévales animent le site.

Sources et bibliographie :

- [1] Si les Petites Roches m'étaient contées et Sentiers d'Histoire / Bruno Guirimand.
- [2] Notes ADI (Archives Départementales de l'Isère) et documents sur Montfort rassemblés par Hélène Schricke / Les Raisonneurs de pierre
- [3] Armorial du Dauphiné par G.Rivoire de la Bathie
- [4] Archives Départementales de l'Isère (ADI 2MI 38) et CPI
- [5] Archives de la commune de Crolles

Complément au Raisonneur n° 36

Concernant les références bibliographiques de l'article sur le Moulin des Ayes en page 3, pour lever toute ambiguïté, nous tenons à préciser que l'indice n°5 « Du même auteur » fait bien référence à **M. Augustin Aymoz** pour les trois livres cités.



Résumé de la conférence annuelle

par Hélène

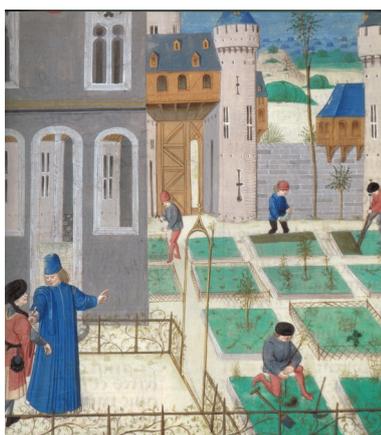
Le 23 mars, nous étions réunis pour la conférence sur « **Les jardins du Moyen-âge, art discret mais majeur** ». Philippe introduit rapidement les activités des Raisonneurs, avant de laisser la parole à Jean Roinat, professeur d'aménagement de l'espace et de la protection des milieux au lycée horticole de Grenoble-Saint-Ismier.



Ce dernier a relaté, devant un auditoire très attentif, l'histoire des jardins depuis ses origines ancestrales et le jardin d'Éden, jusqu'à la renaissance au château de Villandry.



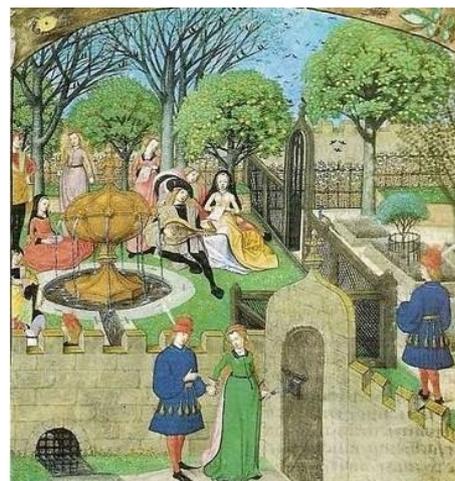
Il a longuement développé les jardins du Moyen-âge, ses espaces clos, protecteurs, proches de la maison, organisés en carrés. Il était intéressant de noter que cette structure était déjà visible dans les jardins du Moyen-Orient il y a 3000 ans et en Égypte il y a 1500 ans.



Dans nos contrées, les jardins vont se développer en premier lieu dans les monastères. Ceux-ci possédaient de vastes jardins où étaient cultivés légumes, plantes médicinales et aromatiques. Ils étaient alors essentiellement utilitaires.



On retrouve plus tard les mêmes caractéristiques dans les jardins urbains, espace clos et maillage de carrés de culture à vocation décorative et productive.



Vers la fin du Moyen-âge, on verra se développer dans les châteaux des jardins d'agrément pour la badinerie.

La mode des jardins n'a jamais cessé depuis, et la tendance aujourd'hui revient vers les structures carrées et surélevées, très pratiques à jardiner.

Un grand merci, Jean, pour cette présentation fleurie et éclairée.



La Plante du mois par Martine

L'hémérocalle

Les hémérocailles sont originaires d'Asie, essentiellement de Chine, Mongolie, Corée et Japon. Elles sont connues depuis des siècles et les premières espèces étaient déjà cultivées, décrites et peintes à l'époque de Confucius (551-479 av. J.-C.) Elles atteignent l'Europe par les routes commerciales où les premières cultures décrites datent du début du XVI^e siècle.

Les fleurs, groupées au bout de longues tiges, s'épanouissent successivement sur une longue période mais chaque fleur ne dure qu'un seul jour, d'où le nom botanique *Hemerocallis* qui vient du grec *hêméra* (jour) et *kallos* (beauté) et qui signifie « beauté d'un jour ». Le genre *Hemerocallis* fut défini par Linné au XVIII^e siècle, puis classé dans la famille des lys (Liliacées). La fleur d'hémérocalle rappelant celle du lys, on la connaît aussi sous le nom de « lys d'un jour ».

Il existe une trentaine d'espèces sauvages à feuilles persistantes, semi-persistantes ou caduques. Leurs couleurs se limitent au jaune, à l'orange et à quelques teintes marron-fauve. Certaines sont parfumées. Elles



Almost indecent, hybride à fleur double, Gates-L, 1986

poussent naturellement dans les prairies humides, près des cours d'eau ou dans la terre fraîche à la lisière des bois.

Les espèces sauvages les plus cultivées depuis très longtemps dans les jardins sont l'hémérocalle fauve (*fulva*) à fleur orange, la plus commune, et l'hémérocalle jaune (*flava*) odorante. Les espèces sauvages ont donné d'innombrables hybrides qui se déclinent en toutes sortes de formes (triangulaires, rondes, étoilées, en forme d'araignée, tubulées), de tailles et de couleurs (toutes sauf le vrai bleu).

Les hémérocailles sont d'excellentes plantes pour le jardin. En choisissant bien les variétés, on peut avoir des hémérocailles en fleurs de fin mai à fin septembre. Elles demandent peu de soin et sont d'une grande longévité. Elles peuvent rester de nombreuses années au même endroit et être plus belles d'année en année. Bien qu'elles préfèrent les terres fraîches, elles peuvent s'accommoder d'une situation sèche. Elles se plaisent au soleil ou à mi-ombre.

En Chine, les hémérocailles sont cultivées



Hémérocalle fauve en fleur dans le jardin du Moulin des Ayes

depuis des siècles, plus pour leurs vertus thérapeutiques et leur intérêt culinaire que pour leurs fleurs.

Elles sont antispasmodiques, dépuratives, diurétiques, fébrifuges, laxatives, sédatives.

Les jeunes pousses et les boutons s'utilisent cuits en légumes à la manière des asperges. Au Japon, jeunes pousses, boutons et fleurs sont frits en *tempura*. Dans la cuisine chinoise, les boutons sont cuits à la vapeur puis séchés. Les pétales des fleurs, épais et croquants, sont agréables à manger cru. Ils sont à la fois sucrés et épicés.

La Recette par Brigitte

Fleurs d'hémérocailles farcies

Ingrédients

Au moins trois fleurs d'hémérocalle par personne

1 boîte de sardines

Poivrons verts

- **Farce sardines** : rincer l'huile, enlever l'arête centrale, ajouter un jus de citron et un yaourt de soja, mixer le tout et assaisonner à sa convenance.
- **Farce verte** : faire griller les poivrons verts, retirer la peau, mixer et assaisonner en ajoutant du cumin.

Préparation des fleurs

- Enlever les étamines et rincer les fleurs à l'eau très froide quelques secondes.
- Farcir les fleurs du mélange. On peut farcir les unes de sardines, les autres de poivrons
- Servir immédiatement sur un lit de laitue avec quelques câpres.

Frais, léger, savoureux, à déguster aussi avec les yeux





L'expression du mois

par Philippe

Ce jeu est pipé

Initialement, « piper » voulait dire « pousser un petit cri » comme celui d'une souris (1180). Le mot vient du latin *pipare* qui signifie siffler, piauler, glousser au sens « gazouiller » (VIII^e siècle).

L'expression provient du langage de la chasse de jadis. Il faut savoir qu'au XIII^e siècle, une pipe (ou un *pipet*, devenu *pipeau* au milieu du XVI^e siècle) désignait une petite flûte, mais aussi un appeau, cet instrument destiné à tromper les oiseaux pour les attirer en imitant le cri de leurs congénères. Le chasseur pouvait aussi attirer les oiseaux sur des branches avec des sortes de pipeaux englués de gluau où ils se prenaient. D'où *piper des oiseaux*, attirer les oiseaux à la pipée. On dit aussi attirer à la frouée, du nom du sifflement de l'oiseleur.

Extrait de *Thrésor de la langue française*, 1606 :

« Est un mot fait et imité de la voix des oiselets, comme aussi pippe, pippier, et pippeur, et signifie le siffler que l'oiseleur fait avec une feuille de fou, ou d'autre arbre, ou de roseau, ou avec une

pippe de bois contrefaisant la voix d'iceux oiselets. Selon ce on dit prendre des oiseaux à la pipée, qui est quand un homme caché dedans un buisson et bien entouré de rameaux couvert de gluons ayant un chathuant ou hibou branché et attaché pres de luy, contrefait le pippis des oiseaux, ou bien pressant les ailes ou les pieds d'un oiseau vif, le fait crier, car les oiseaux advolent à ce pippis, ou à ce cry, pour garantir leurs semblables du chathuant qu'ils cuident les tenir, et se perchent sur ces rameaux et s'engluent. »



La racine latine se retrouve par ailleurs en anglais dans *pipe* (tuyau) et *piper* (siffleur de flûtes).

Le sens de tromperie associé à *pipe* ou *piper* était donc déjà présent il y a très longtemps. Plus tard, le sens se transposa au figuré et suffit à expliquer que l'adjectif *pipé* serve à désigner un objet truqué dans le but de tromper quelqu'un d'autre, en particulier dans le domaine du jeu. Ainsi, « les dés sont pipés » signifie qu'il y a tromperie. Les personnes « bien faites en piperries / tricheries », les *Coquillards*, étaient des gens sans foi ni loi, prêts à tout pour obtenir ce qu'ils souhaitaient, et pour qui la tricherie au jeu était donc parfaitement naturelle.

Si cette expression s'applique bien au sens propre à des dés, par extension, elle s'utilise aussi lorsqu'une affaire, qu'elle soit légale ou pas, sent l'entourloupe, qu'un piège est tendu ou qu'elle est faussée à l'avance.

L'expression « c'est du pipeau » est de la même origine.

Elle se décline encore en quelques variantes, en restant cette fois sur le sens premier « attirer par le bruit » : *sans piper* (1582), *ne pas piper* (1633), *ne pas piper mot* (1807), soit « ne rien dire », « se garder de parler ».

Le Raisonneur N° 37 - Juin 2012

Le Raisonneur, bulletin d'information de l'association des amis du château de Montfort à Crolles

Comité de rédaction : Michel Desmaris, Laurence et François Gigon, Martine Lecertisseur, Jean-Michel Py, Hélène Schricke, Guy Serratrice, Brigitte et Philippe Verrier

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion

Adhésion : 10 Euros **Adhésion + Soutien** : 20 Euros ou plus (par chèque libellé à l'ordre des « Raisonneurs de pierre »)

Nom :

Prénom :

Adresse :

☎ : Email :

Vos centres d'intérêt :

Mme Brigitte Verrier - trésorière des Raisonneurs de pierre
71 rue Flora Tristan
38920 CROLLES